DOSSIER DE PRÉSENTATION





02 41 49 06 30



jf.accueil.formation@orange.fr



www.jf-accueil-formation.fr



Résidence étudiante avec chambres meublées

Chambres doubles avec bureau, rangements et salle de bain privative Linge de lit fourni et ménage compris – Restauration sur place

A la nuit, au mois ou à l'année!

Formules très souples – Eligible aux aides au logement CAF et Mobili-Jeune – Aucun dépôt de garantie à verser

Idéal pour les alternants

Loyer calculé à partir de vos présences définies lors de l'élaboration du bail Mobili-Jeune

Ouvert à tous

Stagiaires, étudiants, apprentis, scolaires, jeunes travailleurs, ...

Proche du centre-ville

À 5 minutes de la gare, des principales lignes de bus et des commerces

Compris dans le loyer

Petit déjeuner – WIFI – Parking privé – Animations Activités sportives – Foyer (TV, billard et babyfoot)

Sécurisé

Accès 24h/24h par digicode personnalisé – Présence d'un surveillant de nuit





Temps de trajet en minutes	Voiture	Bus	A pied
Campus universitaire	10	20	30
CCI - Eurespace	10	20	45
CNAM	10	20	30
ESUPEC	10	20	30
IRSS	10	15	50
Lycée de la Mode	10	20	30
Lycée Jeanne Delanoue	5	10	10
Lycée Renaudeau	5 à 10	10	20



Comment louer une chambre?

3 formules de location possible

Présence en alternance

Votre centre de formation se situe à Cholet et votre entreprise dans une autre ville (ou l'inverse) ?

Ou, vous êtes en internat dans un établissement scolaire la semaine et avez besoin d'un hébergement durant les weekends et les vacances scolaires ?

À JF Accueil & Formation, vous pouvez réserver une chambre pour l'année en payant un loyer calculé sur vos présences définies lors de l'élaboration du bail Mobili-Jeune en fonction du calendrier de votre formation.

Présence semi-permanente (valable pour un minimum d'un mois en continu)

Vous avez besoin d'un logement uniquement durant vos périodes de cours (hors weekends et vacances scolaires) ?

JF Accueil & Formation vous propose une solution d'hébergement à un tarif attractif!

Présence permanente (valable pour un minimum d'un mois en continu)

Vous souhaitez disposer d'un logement pour toute la durée de vos études ou de votre stage (week-ends et/ou vacances scolaires inclus) ?

Votre logement vous attend à JF Accueil & Formation avec une formule pensée spécialement pour vous !



Quels sont les services sur place?

Au sein de JF Accueil & Formation, de nombreux services sont directement inclus dans le loyer :

- le petit déjeuner (pour bien commencer la journée)
- une connexion WIFI (indispensable pour travailler comme pour se détendre)
- un service d'entretien des chambres et des parties communes (pas de ménage à faire)
- le linge de lit fourni (pas de lessive non plus)
- l'accès à un parking privé
- la présence d'un surveillant de nuit (pour veiller au calme de la résidence et assurer la sécurité)
- la présence d'un animateur un soir par semaine (pour rencontrer les autres locataires et profiter de moments de loisir et de convivialité ensemble)
- une équipe à votre écoute (pour répondre à vos besoins)

De plus, JF Accueil & Formation bénéficie d'un partenariat avec l'association sportive La Jeune France située en face de la résidence. Ce partenariat vous permet **gratuitement** :

- d'accéder à son foyer convivial disposant d'une télévision, d'un billard et d'un babyfoot
- de pratiquer des activités sportives chaque semaine avec un encadrement professionnel (sous réserve de disponibilités)

Bref, en venant à JF Accueil & Formation, vous bénéficierez d'un cadre idéal pour étudier et travailler mais aussi pour vous détendre et profiter pleinement de la vie choletaise!

Protocole sanitaire

Depuis de nombreuses années, JF Accueil & Formation a mis en place un protocole sanitaire strict. Au regard de la crise sanitaire actuelle, nous l'avons encore renforcé en prenant en compte l'ensemble des recommandations relatives au secteur de l'hébergement.

Notre équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.



Comment faire pour manger?

Notre résidence dispose d'une cafétéria ouverte à tous les locataires et proposant une offre de restauration collective.

Les petits déjeuners y sont servis chaque jour de 7h00 à 8h30 et se composent de :
- boissons froides (eau, jus de fruit, lait)
- boissons chaudes (café, lait, thé, chocolat)
- pain, beurre, confiture
- céréales
- yaourts
- fruits
Un dîner est également proposé 4 soirs par semaine (du lundi au jeudi) de 19h00 à 20h30. Les menus sont variés et se composent systématiquement de :
- une entrée
- un plat principal
- un fromage et/ou un dessert
- du pain
- de l'eau

Le petit déjeuner est compris mais le dîner est lui en supplément (tarif spécifique en page 8).

Notre équipe est en mesure de s'adapter à vos éventuelles allergies alimentaires. Pensez à nous le signaler !

En cas d'indisponibilité exceptionnelle aux horaires normaux de restauration, il suffit de nous le signaler à l'avance et notre équipe fera son maximum pour s'adapter à vos besoins!

Pour ceux qui le souhaitent, un four micro-ondes et un réfrigérateur partagé sont à disposition.

<u>NB</u> : Les chambres ne bénéficient pas de leur propre cuisine.



Et ça coûte combien?

Cela dépend de la formule que vous choisissez.

Afin d'obtenir une estimation de votre loyer mensuel (basée sur vos présences prévues et sur vos souhaits), n'hésitez pas à nous contacter !

Voici à titre indicatif la grille des tarifs à la nuitée :

Driv à la puitée gelon les entiens cheisies	Chambre partagée		
Prix à la nuitée selon les options choisies	Petit déjeuner	Demi-pension	
Alternance			
1 à 3 semaines de présence par mois	28€	35€	
Semi-permanent			
présence continue sur 1 mois minimum la semaine hors week-ends et vacances scolaires	20€	27€	
Permanent			
présence continue sur 1 mois minimum la semaine, le week-end et/ou les vacances scolaires	16€	23€	

Si vous êtes majeur, il faut ajouter la taxe de séjour qui s'élève à 0,60 euros par nuitée en 2021 (révision possible au 1^{er} janvier de chaque année).

Des frais de dossiers s'appliquent pour l'établissement du bail initial. Ils s'élèvent à 30 euros et viennent s'ajouter au loyer du premier mois.

Le choix de votre formule vous engage pour la totalité de la durée du bail. Concernant la restauration, votre choix s'applique à l'ensemble de vos nuitées de présence avec un maximum de 4 dîners par semaine.

En cas de modification de votre formule à votre demande en cours de bail, des frais de 30 euros seront de nouveau prélevés.

L'application de ces modifications donnera lieu à la signature d'un nouveau bail avec un loyer actualisé et des prélèvements modifiés en conséquence.

En cas de rupture anticipée du bail avant son échéance, une indemnité de résiliation équivalente à un mois de loyer vous sera réclamée avec un minimum de 250 euros ainsi qu'un préavis de 15 jours.

Les éventuels frais bancaires que JF Accueil & Formation auraient à supporter en cas de refus de prélèvement ou d'impayés sont refacturés en totalité au locataire.